

# MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) LOCALISEES CONTRACTUALISEES EN 2015 SUR LE PAEC MILLEVACHES :

Analyse (par le PNR de Millevaches en Limousin) des possibilités de prolongation d'1 an du 15 mai 2020 au 14 mai 2021 –

## Landes sèches hors Natura 2000

Code de la mesure	Intitulé	Opérations mobilisées	Montant (€/ha)	Prolongation possible (OUI /NON)	Commentaires / obligations / points de vigilance <i>(informations pour aide à la décision, ne remplace en aucun cas les Notices 2020 à venir)</i>
LI_LAND_HE01	Restauration de milieux patrimoniaux envahis par les ligneux sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage	HERBE_03 + HERBE_04 + OUVERT_01	286,60	NON	
LI_LAND_HE02	Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage	HERBE_03 + HERBE_04	97,01	OUI	<p><b>En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé l'année de la prolongation</b></p> <p>Nécessité d'enregistrer les pratiques phytosanitaires : dates, quantité, produit (0, hors traitements localisés)</p> <p>Taux de chargement à la parcelle vérifié sur la base des enregistrements du cahier de pâturage et/ou sur le comptage des animaux présents le jour du contrôle sur place</p>
LI_LAND_HE03	Maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux et de prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage	HERBE_03 + HERBE_04 + OUVERT_02	154,26	OUI	<p><b>En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>l'élimination des ligneux et autres végétaux définis comme indésirables est obligatoire l'année de la prolongation.</b></li> <li>➤ <b>le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé l'année de la prolongation</b></li> </ul> <p>Nécessité d'enregistrer les pratiques phytosanitaires : dates, quantité, produit (0, hors traitements localisés)</p> <p>Nécessité d'enregistrer les types d'intervention, dates, matériels utilisés, modalités</p> <p>Taux de chargement à la parcelle vérifié sur la base des enregistrements du cahier de pâturage et/ou sur le comptage des animaux présents le jour du contrôle sur place</p>